

La filière avicole régionale dispose à présent d'un cadre officiel de reconnaissance des cahiers des charges de qualité différenciée



Le CRA-W s'engage dans la conservation de la biodiversité avicole wallonne



Inauguration à la Ferme de Frocourt

# Sommaire

La filière avicole régionale dispose à présent d'un cadre officiel de reconnaissance des cahiers des charges de qualité différenciée	page 1
Le CRA-W s'engage dans la conservation de la biodiversité avicole wallonne	page 5
L'état sanitaire du secteur avicole	page 7
Inauguration à la ferme de Frocourt	page 8
Photographie sur l'aviculture régionale : un secteur en développement qui mérite d'être mieux connu	page 10
Les incubateurs traditionnels du Fayoum	page 11
International Egg Commission	page 12
Les consommateurs et la viande de lapin	page 13
Nitrawal vient de fêter ses 10 ans ...	page 15
Communiqué de presse du Service public fédéral : Perception des cotisations au Fonds budgétaire pour la santé et la Qualité des animaux et des produits animaux pour 2011	page 16
Annonces	page 17
Marchés : Evolution des prix du marché des oeufs, du poulet standard et du lapin - de janvier septembre 2011	page 19
Recette : Poulet à la cardamome	page 27

## Ont collaboré à ce numéro :

C. COLOT  
M. JACQUET  
P. KIRTEN  
P. VEILLARD (CRIOC)

## Graphisme et mise en page :

P. KIRTEN

### **Comment recevoir le trimestriel de la Filière Avicole et Cunicole Wallonne ?**

La souscription se fait auprès de la FACW ou via notre site Internet, rubrique «adhésion».

Le montant est de 15 euros/4 numéros à verser sur le compte 103-0120500-94 de la FACW avec la mention «adhésion».

Code i-ban : BE87 1030 1205 0094,  
Code bic : NICABEBB.

Crédit Agricole  
Boulevard Sylvain Dupuis, 251  
1070 BRUXELLES